

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2017-2018

C'est avec comme toile de fonds les réflexions entourant la planification stratégique institutionnelle, elle-même animée par les principes de la transformation institutionnelle, que le budget 2017-2018 a été préparé. Celui-ci est établi sur la base de cinq grandes orientations qui dictent les choix et les décisions de nature budgétaire en fonction des priorités de l'Université et avec le souci d'optimiser l'allocation des ressources. Ces balises prennent toute leur importance en période de resserrement budgétaire puisqu'elles obligent à canaliser les efforts sur quelques mesures ciblées.

En marge de l'exercice budgétaire, la direction de l'Université poursuivra tout au long de l'année ses représentations auprès du MEES et des autres instances gouvernementales afin que soit rétabli dans les meilleurs délais un niveau de financement adéquat des universités québécoises en général et de l'Université de Montréal en particulier.

ORIENTATION 1 : Viser l'atteinte et le maintien de l'équilibre budgétaire

Objectif

Ramener dans les meilleurs délais une situation d'équilibre sur le plan budgétaire en préservant les missions d'enseignement et de recherche et, une fois l'équilibre atteint, reprendre le remboursement de la moitié du déficit accumulé.

Opérationnalisation

- Maintenir, en 2017-2018, la ponction de 1,5 % sur les budgets des unités afin de dégager une somme qui sera affectée en totalité à l'objectif d'atteinte de l'équilibre budgétaire et prévoir que cette ponction pourra être affectée, une fois l'équilibre atteint, au remboursement de la moitié du déficit accumulé ;
- Contenir la croissance de la masse salariale globale de l'ensemble des personnels à un niveau qui assurera l'atteinte des objectifs financiers de l'Université et le bon fonctionnement des unités ;
- Optimiser les processus administratifs et le déploiement des ressources ;
- Assurer l'équilibre de la distribution d'un éventuel réinvestissement entre le financement des priorités institutionnelles et l'atteinte et le maintien de l'équilibre budgétaire.

ORIENTATION 2 : Soutenir les unités dans la poursuite des grandes orientations institutionnelles

Objectif

S'assurer que les activités en soutien à l'enseignement et à la recherche disposent des ressources optimales leur permettant d'assumer leur mission et apporter un appui à la mise en œuvre de la Planification stratégique 2016-2021.

Opérationnalisation

- Soutenir la réussite et la diplomation des étudiants à tous les cycles, en mettant l'accent sur des outils qui auront été priorisés dans le Plan institutionnel de soutien à la réussite ;
- Appuyer le développement des activités de formation continue tout en s'assurant que les revenus qui en sont tirés soutiennent la qualité de la formation et de la recherche ;
- Ajuster la règle budgétaire actuelle de financement de l'interfacultaire afin d'encourager les échanges et collaborations entre les facultés ;
- Maintenir un environnement de travail favorable à l'épanouissement professionnel et au mieux-être des personnels enseignant, administratif et de soutien.

ORIENTATION 3 : Assurer la mise en œuvre des initiatives stratégiques institutionnelles

Objectif

Soutenir des initiatives stratégiques, en cours ou nouvelles, en consolidant une enveloppe budgétaire appropriée.

Opérationnalisation

- Maintenir une contribution des unités à la constitution d'une réserve centralisée soutenant certaines de leurs initiatives prioritaires mises en œuvre en cours d'année ;
- Développer des activités visant à répondre aux besoins de formation de la population et à favoriser la croissance d'étudiants aux cycles supérieurs ;
- Soutenir l'internationalisation des programmes d'études en favorisant la mobilité étudiante et l'intégration des étudiants de l'extérieur du Québec ;
- Soutenir la mise en œuvre de la planification stratégique de l'Université ;
- Mettre en œuvre le plan de développement de la stratégie numérique en appui aux missions académique et de recherche ;
- Soutenir les initiatives et les activités de recherche structurantes de manière à assurer la place centrale de la recherche, de la création et de l'innovation ;
- Appuyer le développement des relations avec les diplômés et la démarche philanthropique.

ORIENTATION 4 : Optimiser les liens entre planification et budgétisation

Objectif

Maintenant que l'arrimage entre la planification et la budgétisation est bien amorcé, poursuivre les travaux visant à doter l'administration centrale ainsi que celle des facultés et des services de règles budgétaires claires et prévisibles.

Opérationnalisation

- Maintenir le financement dans l'année courante à 70 \$/crédit-étudiant pour les nouvelles inscriptions ;
- Doter l'administration centrale d'une enveloppe budgétaire qui permet de soutenir les priorités en lien avec les orientations stratégiques institutionnelles. Cette enveloppe est constituée en finançant les unités académiques en fonction des coûts marginaux de la variation des effectifs étudiants de l'année précédente en utilisant un taux de financement à hauteur de 50 % des revenus supplémentaires générés.

ORIENTATION 5 : Assurer un niveau approprié d'effectifs enseignant et de soutien

Objectif

Viser, dans un contexte financier resserré, un déploiement des effectifs qui favorise l'atteinte des objectifs institutionnels tout en considérant les missions particulières des unités et l'équité entre celles-ci.

Opérationnalisation

- Poursuivre la gestion centralisée des remplacements et des embauches en lien avec les plans d'effectifs soumis par les unités ;
- Mettre à la disposition des unités des ressources administratives et de soutien nécessaires à leur développement et à leurs obligations.